

## LES INONDATIONS

### Inondation du Ternay (1768)

**L**E 12 Septembre 1768, la rivière du Ternay enfla si prodigieusement que ses eaux s'élevèrent à la hauteur d'environ vingt pieds sur quarante de largeur, dévastant les propriétés des riverains et emportant le pont qui séparait le bourg du faubourg.

On prétend que ce pont entièrement construit en pierres de taille avait duré plus de 300 ans. M. Manoha, curé de St-Julien, tenta de le faire relever par l'intermédiaire de MM. de St-Julien et de la Condamine : ses démarches ne furent pas couronnées de succès.

Son successeur, M. Léorat de Picansel curé, eut le bonheur et la gloire de le faire construire. Il ouvrit une souscription : M. de la Condamine souscrivit pour cent francs. M. Bollioud de St-Julien, receveur général du Clergé résidant à Bourg-Argental, pour deux cent quarante francs. En peu de temps elle s'éleva à cinq cent seize francs. M. de Picansel, accompagné de M. Bollioud, fit ensuite une quête dans la paroisse et l'annexe de Colombier, et réalisa la somme de six cent douze francs.

Le plan et les conventions ayant été arrêtés, M. Pupil d'Ailhé, capitaine ingénieur retiré à Bourg-Argental, dirigea le bail. Le 1<sup>er</sup> Avril 1777, la première pierre fut posée par M. Bollioud, accompagné de son fils Victor-Auguste.

Le 30 Août suivant, la clef de voûte fut placée par Louis Henri Melchior de Harenc de la Condamine, accompagné de son fils lieutenant de cuirassiers.

Enfin, le dimanche 7 Septembre 1777, M. le curé en fit la bénédiction solennelle et l'inaugura.

(La cérémonie, ajoutent les mémoires de la Fabrique, se passa dans l'ordre le plus parfait). (Abbé Peillon, *Écho de Décembre 1906*).

### Inondation de 1768

Le 12 Septembre 1768, on essuya un vent du midi des plus violents, qui traînait avec lui un brouillard si épais qu'on ne voyait pas lire dans l'église à neuf heures du matin du 13, moment où le vent s'apaisa ; sur les dix heures et demie du 13 septembre, le tonnerre

commença à gronder avec fracas, une pluie très abondante commença à tomber à si gros bouillons qu'avant onze heures le ruisseau de Ternay fut prodigieusement enflé ; ses eaux furent à la hauteur d'environ vingt pieds sur quarante de largeur.

Ce volume énorme, mêlé de terre, de cailloux et d'arbres, renversait tout ce qui était à sa rencontre. Presque tous les arbres plantés sur ses bords furent déracinés. Un moulin au-dessus de Villette fut renversé avec son écluse ; un bâtiment des fonderies, la grande fabrique de soie appartenant au sieur Berthollet, a été entraîné de même qu'un pont de pierre qui joignait les deux parties du bourg de St-Julien. Toutes les terres cultivées ont été couvertes de ravins si multipliés et si profonds que de longtemps elles ne pourront être réparées.

Le ruisseau de Ternay a traversé les prairies, les a fendues, en a entraîné une grande partie et engravé le reste ; il n'a pas resté une chaussée de toutes celles qui servaient à l'irrigation des prairies. Le chemin d'ici à Colombier est entièrement impraticable, il est coupé par un ravin de plus de 40 pieds de profondeur sous la terre de Dorel de Corompt, entre les prés de M. Naime et de Georges Odouard ; il est entièrement détruit à plus de 50 pas contre un rocher entre le pré de M. de la Condamine et celui du nommé Combardon des Chavanons ; il y aura un travail immense pour le réparer. Le petit pré de la Bessière appartenant à la Cure a été entièrement détruit, il n'y reste pas vestige de pré. Il y avait plus de 200 ans qu'on n'avait vu de pareille inondation. On porte les pertes de cette paroisse à plus de 200.000 livres et celles de la ville d'Annonay à plus de 1.500.000 livres. Dieu veuille nous préserver de semblable malheur à l'avenir.

(Écrit de la main de M. Manoha, curé de St-Julien-Molin-Molette).

(M. l'Abbé Peillon, Écho de mars 1914).

**Nota J.B.** — L'inondation de 1768 avait emporté le vieux pont de pierre entièrement en pierres de taille. Il n'avait que 10 pieds de largeur et avait duré près de 300 ans. Il avait donc été construit vers 1490 environ.

Ce n'était certes pas le premier pont puisque le château et l'église existaient avant l'an 1000, et le Ternay a dû connaître d'autres crues de la même importance.

Voici la délibération sur la reconstruction du pont, qui, grâce à M. le Curé de Picansel, en sa qualité de noble et sa persuasion, put obtenir en 1777 de M. l'Intendant l'autorisation de le faire reconstruire 9 ans après sa destruction, ce que M. le Curé Manoha son prédécesseur n'avait pu obtenir.

On peut se rendre compte aujourd'hui de la gêne que les habitants de St-Julien ont dû supporter pendant neuf années sans pont, surtout pendant les hivers, où le Ternay a un plus fort débit.

#### **Délibération sur la construction du pont**

Le trente mai mille sept cens soixante dix huit, le bureau assemblé en la forme ordinaire chez M. le Curé, M. Desolme a dit que le pont de St-Julien étant entièrement fini il lui paraissait essentiel de conserver à nos successeurs de quelle manière on était parvenu à faire faire un ouvrage aussi utile afin que s'il arrivait jamais quelques nouveaux désastres on pût connaître les ressources qu'on aurait pour le faire relever ; qu'en conséquence il

requerrait l'assemblée de vouloir bien prendre lecture du mémoire qu'il lui présentait sur cet objet et de l'inscrire dans ces registres.

L'assemblée délibérant sur la proposition de M. Desolme après avoir pris lecture de son mémoire dont elle a reconnu la vérité a décidé qu'il ne pouvait être que très avantageux au bien de la paroisse de l'écrire dans ses registres.

### Mémoire sur la construction du nouveau pont de St-Julien

*“Le 12 septembre 1768, la rivière de Ternay enfla si prodigieusement que ses eaux furent à la hauteur d'environ 20 pieds sur 40 de largeur. Entre les fâcheux désastres qu'occasionna cette crue prodigieuse, un de ceux auquel on fut le plus sensible fut la démolition du pont qui séparait le bourg du faux bourg.*

*On prétend que ce pont avait duré près de 300 ans. Il était entièrement en pierres de taille, mais il n'avait que dix pieds de largeur. Depuis cet accident, M. Manoha curé de St-Julien avait tenté plusieurs fois d'obtenir, par l'intermédiaire de M. de St-Julien, une permission d'imposer pour faire relever ce pont ; mais toutes les requêtes qui avaient été présentées à cet effet, quoique signées des personnes des plus considérables du pays, furent rejetées. M. Manoha rebutté de l'inutilité de ses tentatives suspendit ses poursuites et mourut peu de temps après.*

*M. Léorat de Picansel qui lui succéda, pénétré comme son prédécesseur du besoin de ce pont, s'occupa dès son arrivée des moyens de le faire relever. M. de la Condamine, rempli de zèle pour les intérêts du pays, quoique depuis plusieurs années ayant fait l'acquisition de la terre d'Ampuis, il eût cessé d'y faire sa demeure, lui proposa de faire une quête à cet effet et commença à souscrire pour la somme de 100 livres. M. Bollioud de St-Julien, receveur général du Clergé qui était alors à Bourg-Argental, et seigneur de ce lieu, souscrivit aussi à la demande de M. le curé pour la somme de 240 livres, et en peu de temps M. le curé eut pour 516 livres de souscriptions faites entre ses mains pour la construction du pont.*

*État de ceux qui ont souscrit :*

<i>Scavoir de M. de St-Julien,</i>	<i>240 livres</i>
<i>M. de la Condamine,</i>	<i>100 livres</i>
<i>M. de Blumenstein qui a le privilège des mines</i>	<i>12 livres</i>
<i>M. Mathon de Fogères procureur du Roy</i>	
<i>au baillage de Bourg-Argental</i>	<i>50 livres</i>
<i>M. Gaillard, avocat au Parlement de ce lieu,</i>	<i>24 livres</i>
<i>M. de Mayol, curé de Bourg-Argental</i>	<i>12 livres</i>
<i>M. de Harenc de la Rouë de Bourg-Argental,</i>	<i>12 livres</i>
<i>M. Perret, Bourgeois de Lyon demeurant à Ethèze</i>	<i>6 livres</i>

*Animé par ses succès, M. le Curé entreprit de faire une quête dans la paroisse et l'annexe de Colombier, afin de pouvoir compléter la totalité de la somme nécessaire pour la construction de cet ouvrage. M. Bollioud, écuyer habitant à St-Julien, qui connaissait mieux encore les facultés d'un chacun, voulut bien l'accompagner dans cette quête, et tel est l'état des sommes qu'ils trouvèrent et des personnes qui leur donnèrent.*

État des sommes trouvées dans la quête de la paroisse :

M. Léorat de Picansel, curé	6,00	M. Bollioud,	6,00
M. Nayme, écuyer à Bourg-Argental,	6,00	M. Desolme, marchand moulinier	6,00
Antoine Mantelin, cordonnier,	6,00	Oriol, dit le prince du Vernet	6,00
Coignet de Combenoire,	6,00	Rouchouse de St-Sauveur,	6,00
Richard, laboureur au Mas	4,00	Etienne Marlhie d'Ethèze,	3,12
Odouard de Chatagniard,	3,00	Claude Vallot de Lyponne,	3,00
Jacques Quiblier de Rohé,	3,00	P. Clément, granger de Bontemps	3,00
Laurent Vic, aubergiste	3,00	Coron l'aîné, marchand	3,00
Elisabeth Devin, Sœur d'en bas	3,00	Anne Chaumat, Sœur d'en haut	3,12
Coron cadet, Md moulinier,	3,00	Demoiselle Godin,	3,00
Sabot de la Valotte	3,00	Blachon de Lyponne,	3,00
Louis Combet, aubergiste,	3,00	Michel Pré de Combenoire,	3,00
Giraud de Lyponne, Louis Combe,	1,10	J. Coignet, J.B. Thomas,	1,04
Jean Combe de Chavanon,	2,02	Panel de Combenoire,	1,10
Pierre Oriol, granger à Ethèze	1,00	Antoine Sabot d'Ethèze,	1,08
P. Chatagnier d'Ethèze	1,04	Jacques Girodet,	1,04
J.B. Rafard, Antoine Ramel,	1,02	Jean Coignet,	1,04
Louis Pouzol de Rohé,	1,16	Oriol le maréchal,	1,04
Jean Coignet du Mas,	1,04	J. Jamet, Louis Jamet du Mas,	1,04
Pierre Pouzol,	1,04	J. Chovet, Vve Perrier Ruard,	1,00
Vve Oriol de Drevard Girodet,	1,04	J.C. Fauconnet, Chatagniard	1,04
François Charrouin, Louis Coste,	1,04	Barthélemy Dumas, Gaspard Carrot,	1,04
Philibert Foriol, maçon,	1,04	Alexandre Royer, Maître cordonnier,	1,04
François Veyre, Maître menuisier	1,04	Barrier, peigneur de soye,	1,16
Pierre Marsot, Antoine Perrier, Antoine Badol,	2,02	Cl. Richard Vercasson,	2,02
La Chapelette, la Jardinière,	0,18	Jeanne-Marie, tailleuse,	0,15
La petite Louise, C. Bayle, J. Noir	1,04	Peirachon, vic. de Colombier,	1,10
Les 2 chirollets, grangers à Lamponi,	1,04	J.B. Martinier, menuisier,	1,04
Pierre Combe, maçon	1,02	Antoine Ruard, maçon,	1,13
François Richard, mineur du lieu,	1,04	Les 2 Coignet de la Rivori,	2,00
Antoine Dumas, granger à la Rivori,	1,04	Mathieu Ruard, maçon,	1,04
Lartaud, maréchal des mines,	1,04	Courbon du Crouzet,	1,04
Rouchouse du Mas de Cheval,	1,04	Linossier, Vercasson, J. Jamet,	1,10
L. Gerin, Chirat, Alex. Veyre	1,10	P. Arnaud, Claude Sage,	1,04
Total de la somme trouvée dans la quête	.....		156,04
Total de la somme de souscription	.....		516,00
(en livres et sols)	.....		672,04

M. le Curé et M. Bollioud finirent de faire cette quête le 1<sup>er</sup> octobre de l'année 1776. M. le curé pria en conséquence M. Pupil d'Ailhié, capitaine ingénieur qui était alors dans sa famille à Bourg-Argental, de bien vouloir diriger le bail qu'il se proposait de passer pour la construction dudit pont.

M. d'Ailhié se rendit en conséquence à St-Julien ; et le bail se passa en sa présence et en celle de M. de Blumenstein et de M. Mathon de Fogères et des principaux habitants, à la cure, le 27 Octobre de la même année, au nom de Messire Henri Léorat de Picansel curé de St-Julien, et le sieur Jean-François Bollioud, habitant dudit lieu, avec Joseph Girodet maître maçon, habitant à Malanconi même paroisse.

Il fut dit dans le bail que le pont aurait 26 pieds de longueur, à la hauteur sous la clef de sept pieds et demi et 15 pieds de largeur y compris les parapets qui devaient être de 16 pouces de large et couverts dans toute leur longueur de pierres de taille ; que les pieds droits et cullées auraient de chaque côté cinq pieds de profondeur, ou moins si le roc se rencontrait et 9 pieds de longueur, 5 pieds d'hauteur en pierre de taille aux deux naissances de chaque côté de la voutte, les arrêtes de la voutte aussi à son entrée et à sa sortie en pierre de taille sur 10 et 12 pouces d'hauteur, le tout pour la somme de 440 livres moyennant la quelle somme le dit Girodet s'engageait de tout fournir excepté la chaux. Le bail fut reçu par Me Chonat notaire à Maclas et juge de St-Julien, qui fit grâce de ses honoraires pour les frais de l'acte.

M. de St-Julien met en place la 1ère pierre et M. de la Condamine l'arrête de la voutte.

Le premier août de l'année mille sept cens soixante dix sept, la première pierre du pont fut posée par Messire Bollioud de St-Julien, receveur général du clergé, accompagné de Messire Victor François Auguste Bollioud son fils. Cette cérémonie se fit avec beaucoup d'ordre, et Messire de St-Julien donna un louis de gratification à Girodet l'entrepreneur. On trouva le rocher des deux côtés à trois pieds à peu près de profondeur.

Le creusement à cause des eaux fut très difficile ; au lieu de 26 pieds de longueur que devait avoir le pont, on en mit que 25, mais on éleva la hauteur d'un pied ; l'on crut le rendre par là plus solide. On n'employa que de la chaux chaude dans les fondations. Le 30 août, la clef de la voûte du pont fut posée par Messire Louis Hector Melchior de Harenc de la Condamine, accompagné de son fils lieutenant de cavalerie dans le régiment de cuirassiers qui donna aussi une gratification à l'entrepreneur. On passa tout de suite le pont et l'on commença les parapets.

**BÉNÉDICTION DU PONT**

Le dimanche sept septembre de la même année, on y fit la procession, et M. le curé en fit la bénédiction solennelle et l'on chanta au retour le Te Deum en action de grâces. Dès le lendemain, les charrettes commencèrent à y passer. On leva les cintres le jour de St Michel. Quinze jours après, il y eut une crue d'eau très considérable qui fit craindre pour le pont et qui ne lui occasionna cependant aucun endommagement.

**FIN DE LA CONSTRUCTION DU PONT**

Ce ne fut que l'année suivante, 1778, vers la fin de may, que les parapets furent revêtus de pierre de taille. Le 3 juin on y plaça la croix de fer qui avait été construite lors du Jubilé, vers les fossés du château et que M. le Curé fit remplacer par une autre en bois.

**ÉTAT DES DÉPENSES qu'a coûté le pont**

Il en a coûté pour la construction du dit pont, sçavoir ;

à l'entrepreneur Joseph Girodet, .....	livres 440
à J.B. Martinier en dédommagement	
pour trois pieds pris sur son terrain .....	livres 9
pour les fers employés dans l'intérieur du pont	
et qui le traversent en entier, .....	livres 18
pour la chaux, .....	livres 150

<i>pour le contrôle de l'acte, papier marqué, .....</i>	livres	4 10 sols
<i>pour poser la croix et la fourniture de l'autel, .....</i>	livres	6
<i>pour plomb fourni pour poser la dite croix, .....</i>	livres	1
<i>en ferrures pour lier les pierres et autres dépenses, .....</i>	livres	43 10 sols
<i>ce qui fait en totalité, .....</i>	livres	672

*Nous Curé et marguilliers, dans l'impossibilité où nous sommes de témoigner toute notre reconnaissance à ceux qui ont procuré par leurs soins et leur largesse la construction d'un ouvrage aussi utile, nous bornons à former des vœux pour que ce pont bâti avec solidité subsiste éternellement et transmette, jusqu'à la postérité la plus reculée, la générosité et le zèle patriotique de ceux qui ont contribué.*

*Puissent leurs noms être gravés dans tous les cœurs, puissent tous les habitants de cette paroisse et des environs partager notre reconnaissance comme ils partagent les avantages qui résultent de la construction de ce pont. Au reste, nous certifions de nouveau la vérité de tout ce qui est avancé dans le mémoire-ci, ainsi que nous avons fait inscrire dans nos registres et avons signé :*

*Léorat de Picansel Curé Coront, Dezorme marguilliers''.*

**Nota J.B.** — J'ai copié les notes ci-dessus sur le registre écrit par M. le Curé de Picansel.

A la démolition du pont lors de la couverture du Ternay, la croix de fer a été placée, le 6 août 1934, au bout du mur du Faubourg à l'entrée du pont Gillier.

A l'automne de 1801, il y eut une inondation moins forte que celle de 1768, et qui emporta la passerelle en bois du Prébattoir qui était déjà en mauvais état.

Claude Richard, charpentier, en estima le coût à la municipalité à 40 francs, pour une plante sapin de 12 mètres de longueur, le travail pour la pose compris.

### **Inondation de 1900**

Il n'y eut pas depuis 1768 d'inondations comparables jusqu'à celle du 5 juin 1900, où, après une pluie diluvienne, le Ternay monta de plusieurs mètres avec le maximum dans le milieu de la nuit.

Toutes les chaussées (ou levées) furent emportées, des pierres énormes, et une quantité de murs de soutènement de jardins riverains ainsi que beaucoup d'arbres. Il y eut aussi beaucoup de dégâts dans tous les chemins et les terres.

A ce jour, il n'y a pas eu de crue aussi importante depuis 1900.